



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2023

Conférence nationale du handicap : des annonces inquiétantes pour le métier d'AESH et l'accompagnement spécialisé !

Les personnels AESH sont particulièrement maltraité·es par l'Éducation nationale : avec les PIAL et la logique de mutualisation leurs conditions de travail se sont dégradées tandis que le ministère leur refuse toujours un vrai statut de la Fonction publique et un vrai salaire. Le ministre Pap Ndiaye nie le fait que les AESH sont des spécialistes de l'adaptation scolaire et des compensations pédagogiques du handicap.

La Conférence nationale du handicap s'est tenue le 26 avril sans les AESH. Pourtant une série d'annonces bouleversant leur métier en sont sorties : le remplacement des PIAL, la transformation du métier d'AESH et de l'accompagnement spécialisé.

À en croire les annonces faites à l'issue de la Conférence, dont on ne peut dire à l'heure actuelle si elles seront suivies des faits ou non, les PIAL seront remplacés par des "pôles d'appui à la scolarité" renforcés d'un·e professeur·e spécialisé·e dont les missions seront d'accueillir les familles, d'assurer le suivi des élèves en situation de handicap et d'évaluer leurs besoins. Néanmoins la logique de mutualisation n'est pas abandonnée. Au contraire, ces nouveaux pôles continueront d'organiser la mutualisation des moyens et auront pour mission de déployer et de coordonner des aides techniques, humaines et l'accompagnement par les professionnels du médico-social. Le ministère veut mettre en place des PIAL 2.0 qui devront coordonner non seulement l'aide humaine prise en charge actuellement par les AESH, mais également l'accompagnement médico-social de l'élève. Pourtant, les personnels font le constat, sur le terrain, que le PIAL est un échec : les moyens sont insuffisants et les personnels qui coordonnent les PIAL ne sont pas en mesure de remplir leurs missions à l'échelle de plusieurs écoles et établissements scolaires. Une nouvelle fois, le ministère est à la recherche d'outils de gestion pour en faire toujours plus avec des moyens toujours insuffisants. À

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



chaque ministre sa nouvelle idée pour faire passer la pénurie de moyens pour de l'innovation. Ce sont les élèves et les personnels qui en pâtissent.

Les attaques à l'encontre des AESH ne s'arrêtent pas là puisque le ministère annonce la destruction du métier d'AESH et de l'accompagnement spécialisé d'ici 2027 : il compte fusionner les fonctions d'AESH et d'assistant·es d'éducation (AED) dans un même métier d'accompagnant·e à la réussite éducative. Ces "accompagnant·es à la réussite éducative" devraient, selon les informations diffusées dans le dossier de presse de la conférence nationale du handicap, assurer l'accompagnement des élèves sur un périmètre encore plus étendu : sur le temps scolaire et périscolaire, sur une zone géographique étendue, avec une nouvelle fois la question de la mutualisation à marche forcée des moyens.

Le gouvernement fait le pire choix pour les personnels AESH et les élèves. Ils considèrent les AESH et les AED comme des pions, sans compétences professionnelles, sans spécialisation.

SUD éducation le répète : les personnels AESH sont des spécialistes du handicap dans le cadre scolaire. Leurs missions ne s'arrêtent pas en classe : les personnels AESH préparent des adaptations pédagogiques, conçoivent des supports pédagogiques, participent aux concertations avec les autres membres de la communauté éducative. Les obliger à prendre en charge le périscolaire pour bénéficier d'un salaire à temps plein revient à sacrifier toutes ces missions pourtant essentielles à la réussite des élèves en situation de handicap.

Le gouvernement fait preuve d'un mépris de classe intolérable en refusant de reconnaître qu'AESH est un vrai métier.

SUD éducation compte interroger le Ministre dans les plus brefs délais au sujet de ces annonces extrêmement inquiétantes et s'engage à en informer les personnels AESH et à défendre leurs droits.

Aujourd'hui plus que jamais, SUD éducation appelle les personnels AESH à ne pas rester isolé·es, à se syndiquer et à se mobiliser pour la reconnaissance du métier d'AESH par la création d'un vrai statut de la Fonction publique !